RAPPORT ANNUEL

CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION

Fonds commun de placement

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés de taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 100% INDICE CUSTOMISÉ ICE Q2CH.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Avertissement : l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce FCP peut investir en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités et dont le fonctionnement, en terme de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. En conséquence, ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM s'appuie sur un portefeuille investi en emprunts émis par des émetteurs qui présentent un risque de non-remboursement. Cette partie du portefeuille permet d'envisager des rendements significativement plus élevés que les titres d'Etat en raison du caractère spéculatif des créances de ces sociétés.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
De 0 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents) , de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé , aux instruments de titrisation (30 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre - 1 et 5
Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Il peut également intervenir sur les : - contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille;
- acquisitions et cessions temporaires de titres

COMMENTAIRE DE GESTION

Sur la période du 31/03/2025 au 31/03/2026, le fonds CMAM High Yield Short Duration a enregistré une performance de +3.28%, légèrement en-deçà de celle de l'indice de référence (Q2CH index) à +3.42%.

L'essentiel de la performance a été générée par le portage, dans un contexte où les primes de risque de crédit sur le High Yield Euro sont restées globalement stables sur la période (de 328 points de base à fin mars 2025 à 337 points de base à fin mars 2026) malgré quelques épisodes de volatilité comme l'annonce des droits de douane par Mr Trump au printemps 2025 et le début du conflit en Iran cette année. Sur la période, l'effet taux d'intérêt a eu un impact négatif puisque les taux à 3 ans de la Zone sont passés de 2.25% à 2.80%.

A fin mars 2026, le portefeuille est positionné sur des émetteurs de bonne qualité dans l'univers du gisement High Yield avec une notation moyenne de BB. Au cours des 12 mois écoulés, aucun événement crédit significatif n'a impacté le portefeuille. Il est diversifié tant que sur le plan géographique que sectoriel et compte environ 120 lignes. La sensibilité taux au 31/03/2026 s'élève à 3.18 pour un rendement au pire embarqué de 5.04%.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

7 311,98 EUR

• Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec

les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2025, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 246
Base brute Sécurité Sociale pour la période : 19 881 817,18 €
Fixe : 17 146 744,43 €
%fixe : 86,24 %
Variable 2025 : 2 887 483,17 €
Nb bénéficiaire variable : 94
% du variable : 14,52 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 519 550,43 €
Total rému. Preneurs de risques : 11 892 839,19 €

La Politique de rémunération a été revue en 2025.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

• Evènements intervenus au cours de la période

03/11/2025 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC (31/03/2032)
09/03/2026 Création de part : Création d'une part RC USD H et IC USD H
09/03/2026 Mise à jour de la trame : Mise en conformité trame : Ajout de la mention relative à la rétrocession aux commercialisateurs
09/03/2026 Caractéristiques parts (hors frais) : Distribuabilité : ajustement des montants minimum de souscription initiale

Bilan actif au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**20 653 718,28**	**7 846 367,22**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 653 718,28	7 846 367,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**384 238 963,41**	**244 016 871,65**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	384 238 963,41	244 016 871,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**10 230 422,65**	**11 352 586,98**
OPCVM	10 230 422,65	11 352 586,98
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**415 123 104,34**	**263 215 825,85**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**373 479,32**	**824 505,82**
Comptes financiers	**2 955 695,43**	**3 033 292,27**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**3 329 174,75**	**3 857 798,09**
Total Actif I + II	**418 452 279,09**	**267 073 623,94**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres :		
Capital	404 594 123,32	247 822 874,39
Report à nouveau sur revenu net	582,45	555,42
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	13 425 073,00	12 481 730,95
Capitaux propres I	**418 019 778,77**	**260 305 160,76**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	**0,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**432 500,32**	**6 768 463,18**
Concours bancaires	**0,00**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**432 500,32**	**6 768 463,18**
Total Passifs : I + III + IV	**418 452 279,09**	**267 073 623,94**

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	15 200 702,86	7 889 645,93
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	178 018,46	104 218,32
Sous-total Produits sur opérations financières	**15 378 721,32**	**7 993 864,25**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	**0,00**
Total Revenus financiers nets (A)	**15 378 721,32**	**7 993 864,25**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 372 466,02	-695 051,72
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-1 372 466,02**	**-695 051,72**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**14 006 255,30**	**7 298 812,53**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**2 143 167,21**	**2 560 925,77**
Revenus nets I = C + D	**16 149 422,51**	**9 859 738,30**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	3 615 686,94	1 952 103,54
Frais de transactions externes et frais de cession	-51 329,17	-36 452,10
Frais de recherche	-10 963,74	-1 875,39
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**3 553 394,03**	**1 913 776,05**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**538 748,83**	**877 947,76**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**4 092 142,86**	**2 791 723,81**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-8 412 249,73	-1 089 383,43
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-125,46	-2,29
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-8 412 375,19**	**-1 089 385,72**

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**1 595 882,82**	**919 654,56**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-6 816 492,37**	**-169 731,16**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**13 425 073,00**	**12 481 730,95**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés de taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 100% INDICE CUSTOMISÉ ICE Q2CH.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
Actif net total	**418 019 778,77**	**260 305 160,76**	**140 513 057,22**	**136 721 385,67**	**117 076 523,29**
PART CAPI IC					
Actif net	58 756 457,03	35 639 308,56	27 534 448,30	29 930 694,22	25 457 056,40
Nombre de parts	454,862	285,116	231,410	274,062	233,684
Valeur liquidative unitaire	129 174,24	124 999,32	118 985,55	109 211,39	108 937,95
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6 282,97	6 095,93	3 058,07	946,39	685,23
PART CAPI RC					
Actif net	200 695 428,68	153 591 342,13	82 687 555,00	77 457 177,91	64 076 569,26
Nombre de parts	1 526 337,777	1 206 502,976	682 016,220	695 709,338	576 685,581
Valeur liquidative unitaire	131,48	127,30	121,23	111,33	111,11
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6,33	6,14	3,05	0,91	1,38
PART CAPI S					
Actif net	151 811 479,54	64 524 408,25	26 801 886,07	25 429 729,78	23 376 921,88
Nombre de parts	1 145 616,077	503 192,925	219 686,259	227 208,148	209 494,965
Valeur liquidative unitaire	132,51	128,22	122,00	111,92	111,58
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6,45	6,31	3,19	1,02	1,50

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
PART DIST RD					
Actif net	6 756 413,52	6 550 101,82	3 489 167,85	3 903 783,76	4 165 975,75
Nombre de parts	75 989,372	73 295,991	39 691,176	47 027,001	48 981,560
Valeur liquidative unitaire	88,91	89,36	87,90	83,01	85,05
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	3,46	3,40	2,85	2,32	2,15
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,88	0,95	-0,62	-1,62	-1,06

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.
Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.
Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».
Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.
Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.
La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.
La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

Affectation des sommes distribuables

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC USD-H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R C USD H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0011829134	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0011859230	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013295383	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,55 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014003BE8	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,55 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
IC USD-H	FR0014015S45	0,63 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,55 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net
R C USD H	FR0014015S52	1,03 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0011829134	Néant
RD	FR0011859230	Néant
S	FR0013295383	Néant
IC	FR0014003BE8	Néant
IC USD-H	FR0014015S45	Néant
R C USD H	FR0014015S52	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0011829134 RC
Néant

Part FR0011859230 RD
Néant

Part FR0013295383 S
Néant

Part FR0014003BE8 IC
Néant

Part FR0014015S45 IC USD-H
Néant

Part FR0014015S52 R C USD H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- ## Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à prélever le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

- ## Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	**260 305 160,76**	**140 513 057,22**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	239 428 538,42	165 367 505,91
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-90 616 354,13	-53 584 165,14
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	14 006 255,30	7 298 812,53
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 553 394,03	1 913 776,05
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-8 412 375,19	-1 089 385,72
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-244 840,41	-116 790,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	2 350,52
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**418 019 778,78**	**260 305 160,76**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	251,519	32 585 023,35
Parts rachetés durant l'exercice	-81,773	-10 540 196,78
Solde net des souscriptions/rachats	169,746	22 044 826,57
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	695 179,436	91 611 359,49
Parts rachetés durant l'exercice	-375 344,635	-49 589 009,13
Solde net des souscriptions/rachats	319 834,801	42 022 350,36
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	864 630,851	114 096 684,93
Parts rachetés durant l'exercice	-222 207,699	-29 587 493,88
Solde net des souscriptions/rachats	642 423,152	84 509 191,05
PART DIST RD		
Parts souscrites durant l'exercice	12 666,290	1 135 470,65
Parts rachetés durant l'exercice	-9 972,909	-899 654,34
Solde net des souscriptions/rachats	2 693,381	235 816,31

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST RD	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014003BE8	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	58 756 457,03	454,862	129 174,24
FR0011829134	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	200 695 428,68	1 526 337,777	131,48
FR0013295383	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	151 811 479,54	1 145 616,077	132,51
FR0011859230	PART DIST RD	Distribuable	EUR	6 756 413,52	75 989,372	88,91

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Pays-Bas	**9 688,28**	0,00	0,00	9 688,28	9 688,28	0,00
Royaume-Uni	**4 055,54**	0,00	0,00	4 055,54	0,00	4 055,54
Suède	**3 518,26**	0,00	0,00	3 518,26	3 518,26	0,00
Allemagne	**3 391,64**	0,00	3 391,64	0,00	3 391,64	0,00
Total	**20 653,72**	**0,00**	**3 391,64**	**17 262,08**	**16 598,18**	**4 055,54**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**384 238,96**	371 273,58	12 965,38	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**2 955,70**	0,00	0,00	0,00	2 955,70
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**371 273,58**	**12 965,38**	**0,00**	**2 955,70**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,01	0,00	0,00	44 668,37	191 559,17	52 890,45	95 120,96
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 955,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2 955,71**	**0,00**	**0,00**	**44 668,37**	**191 559,17**	**52 890,45**	**95 120,96**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	GBP +/-			Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1,83	0,17	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**1,83**	**0,17**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	5 104,84	15 548,88	0,00
Obligations et valeurs assimilées	13 684,66	361 594,97	8 959,33
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**18 789,50**	**377 143,85**	**8 959,33**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/03/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	88 000,00
Ventes à règlement différé	285 479,32
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**373 479,32**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-289 208,23
Frais de gestion	-138 819,19
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-4 472,90
Total des dettes	**-432 500,32**
Total des créances et dettes	**-59 021,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/03/2026
Frais fixes	158 511,89
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI RC	31/03/2026
Frais fixes	742 741,25
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/03/2026
Frais fixes	445 307,04
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST RD	31/03/2026
Frais fixes	25 905,84
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/03/2026
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0000009987	UNION PLUS	10 230 422,65
Total			**10 230 422,65**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	**16 149 422,51**	**9 859 738,30**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**16 149 422,51**	**9 859 738,30**
Report à nouveau	582,45	555,42
Sommes distribuables au titre du revenu net	**16 150 004,96**	**9 860 293,72**

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 282 904,54	1 355 828,13
Total	**2 282 904,54**	**1 355 828,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 699 100,06	5 768 728,66
Total	**7 699 100,06**	**5 768 728,66**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 904 481,82	2 485 971,53
Total	**5 904 481,82**	**2 485 971,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART DIST RD		
Affectation :		
Distribution	262 923,23	249 206,37
Report à nouveau du revenu de l'exercice	595,31	559,03
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**263 518,54**	**249 765,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	75 989,372	73 295,991
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,46	3,40
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 092 142,86**	**2 791 723,81**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**4 092 142,86**	**2 791 723,81**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 092 142,86**	**2 791 723,81**

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	574 981,43	382 222,94
Total	**574 981,43**	**382 222,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 964 487,54	1 647 572,85
Total	**1 964 487,54**	**1 647 572,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 485 605,92	691 941,08
Total	**1 485 605,92**	**691 941,08**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DIST RD		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	67 067,97	69 986,94
Total	**67 067,97**	**69 986,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	75 989,372	73 295,991
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			**404 892 681,69**	**96,86**
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché règlementé			**20 653 718,28**	**4,94**
Automobiles et équipementiers			3 391 637,87	0,81
IHOVER 6 3/4 11/15/29	EUR	3 181 000	3 391 637,87	0,81
Banques			5 104 840,25	1,22
VW 5.493 PERP	EUR	50	5 104 840,25	1,22
Fournisseurs de services de télécommunications			8 638 985,03	2,07
BRITEL 5 1/8 10/03/54	EUR	3 889	4 055 544,01	0,97
KPN 4 7/8 PERP	EUR	2 630	2 718 099,95	0,65
TELEFO 6.135 PERP	EUR	17	1 865 341,07	0,45
Investissement immobilier et services			3 518 255,13	0,84
HEIBOS 6 1/4 PERP	EUR	3 500	3 518 255,13	0,84
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**384 238 963,41**	**91,92**
Agro-alimentaire			1 299 914,55	0,31
TEREOS 5 7/8 04/30/30	EUR	568	560 420,36	0,13
TEREOS FINANCE 7,25%23-150428	EUR	710	739 494,19	0,18
Articles personnels			2 795 339,28	0,67
LEVI 4 08/15/30	EUR	2 786	2 795 339,28	0,67
Automobiles et équipementiers			40 727 140,96	9,74
EOFP 5 5/8 06/15/30	EUR	7 041	7 221 522,44	1,73
F 4.066 08/21/30	EUR	2 446	2 476 606,77	0,59
FRFP 4 1/2 04/11/30	EUR	15	1 555 905,62	0,37
GESTSM 4 3/8 10/15/30	EUR	3 800	3 856 691,78	0,92
NSANY 5 1/4 07/17/29	EUR	2 900	2 982 717,92	0,71
OPMFP 4.2955 02/05/31	EUR	25	2 495 100,90	0,60
RENAUL 3 7/8 09/30/30	EUR	52	5 203 870,08	1,25
SCHAEFFLER 4,5%24-280330	EUR	61	6 017 201,28	1,44
SCHAEFFLER 4,75%24-140829	EUR	12	1 232 149,97	0,29
STLA 6 1/4 PERP	EUR	4 356	4 177 582,42	1,00
VOVCAB 4.2 06/10/29	EUR	3 418	3 507 791,78	0,84
Banques			4 111 926,89	0,98
OVH 4 3/4 02/05/31	EUR	2 501	2 446 055,11	0,58
RENAUL 5 1/2 10/09/34	EUR	16	1 665 871,78	0,40
Bâtiment et matériaux de construction			2 939 910,87	0,70
IPGIM 4 7/8 04/30/30	EUR	2 796	2 939 910,87	0,70
Boissons			2 520 320,68	0,60
PICSUR 6 3/8 07/01/29	EUR	2 446	2 520 320,68	0,60
Chimie			12 585 140,01	3,01
CE 5 04/15/31	EUR	5 200	5 205 015,09	1,24
GRUENENTHAL 6,75%23-150530	EUR	4 016	4 252 090,60	1,02
MXPRLL 6 07/15/30	EUR	3 100	3 128 034,32	0,75

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distributeurs			11 245 805,88	2,69
ELO 6%23-220329	EUR	42	4 221 664,52	1,01
VERISR 5 1/2 05/15/30	EUR	6 746	7 024 141,36	1,68
Electricité			31 742 486,42	7,59
EDF 4 3/8 PERP	EUR	46	4 563 041,85	1,09
EDF TV22-PERP.	EUR	16	3 500 579,51	0,84
EDPPL 4 5/8 09/16/54	EUR	78	7 790 828,06	1,86
ENELIM 4 1/4 PERP	EUR	3 900	4 012 291,68	0,96
NEE 3.996 05/15/56	EUR	2 400	2 354 727,84	0,56
ORSTED TV22-PERP.	EUR	4 538	4 677 684,63	1,12
TENN 4 5/8 PERP	EUR	1 791	1 880 376,29	0,45
TERNA TV24-PERP.	EUR	2 800	2 962 956,56	0,71
Energie non renouvelable			2 023 643,01	0,48
SRGIM 4 1/2 PERP	EUR	20	2 023 643,01	0,48
Equipement électronique et électrique			5 035 342,29	1,21
ALOFP 5.868 PERP	EUR	23	2 443 441,11	0,59
BDC 3 7/8 03/15/28	EUR	2 606	2 591 901,18	0,62
Equipements de loisirs			1 600 497,34	0,38
DOMSS 2 09/29/28	EUR	1 680	1 600 497,34	0,38
Equipements et services médicaux			5 303 907,12	1,27
AVANTOR FDG 3,875%20-150728	EUR	2 003	2 010 107,02	0,48
EUROFINS SCIENTIFIC TV23-PERP.	EUR	3 030	3 293 800,10	0,79
Fournisseurs de services de télécommunications			40 770 553,28	9,75
FIBCOP 4 3/4 06/30/30	EUR	8 446	8 469 315,61	2,03
ILDFP 4 1/4 01/09/32	EUR	30	3 013 259,58	0,72
ILDFP 5 5/8 02/15/30	EUR	20	2 116 098,08	0,51
ILIAD 5,375%23-150229	EUR	25	2 601 059,93	0,62
SOFTBK 5 1/4 10/10/29	EUR	3 250	3 286 703,32	0,79
TDCDC 5.186 08/02/29	EUR	2 393	2 573 278,98	0,61
TELECOM ITALIA 7,875%23-310728	EUR	5 477	5 998 958,10	1,43
TELEFO 4.381 PERP	EUR	90	8 787 798,00	2,10
VODAFONE GROUP TV20-270880	EUR	4 089	3 924 081,68	0,94
Gaz eau et services multiples aux collectivités			9 928 568,67	2,38
FIREBC 6 1/4 02/05/31	EUR	2 100	2 016 978,24	0,49
SAUR 3 7/8 01/31/31	EUR	2 600	2 554 073,68	0,61
VEOLIA ENVIRON. TV23-PERP.	EUR	51	5 357 516,75	1,28
Industries généralistes			8 862 646,91	2,12
ABESM 4.87 PERP	EUR	38	3 831 399,45	0,92
BOELST 5 3/4 05/15/30	EUR	2 100	2 163 907,07	0,52
TRIVIU 6 5/8 07/15/30	EUR	2 800	2 867 340,39	0,68
Instruments de placement en actions			1 059 951,68	0,25
IGBOND 2 1/2 06/24/28	EUR	1 094	1 059 951,68	0,25

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Instruments de placement hors actions			21 044 766,50	5,04
AGKLN 5 3/8 05/21/30	EUR	3 800	3 829 747,12	0,92
DUFRY ONE 3,375%21-150428	EUR	3 500	3 492 916,88	0,83
LHMCFI 4 7/8 10/15/31	EUR	3 800	3 831 479,85	0,92
OPALBD 5 1/2 03/31/32	EUR	3 200	3 131 473,79	0,75
SAZKAG 4 5/8 08/15/31	EUR	3 181	3 077 477,00	0,74
ZIGGO 5 1/4 01/15/33	EUR	3 928	3 681 671,86	0,88
Investissement immobilier et services			15 630 859,06	3,74
AAFFP 6 07/25/29	EUR	2 321	2 391 179,31	0,57
GYCGR 4 3/4 PERP	EUR	5 902	5 581 909,46	1,34
TECHEM VER 675 5,375%24-150729	EUR	2 687	2 790 058,38	0,67
ZF EU FINANCE 4,75%24-310129	EUR	26	2 548 515,74	0,61
ZF EU FINANCE 6,125%23-130329	EUR	23	2 319 196,17	0,55
Logiciels et services informatiques			9 709 546,18	2,32
ALMAIN 5 10/30/30	EUR	4 850	4 702 613,88	1,12
BRSL 4 1/4 03/15/30	EUR	2 295	2 258 571,33	0,54
TITANL 5 07/01/31	EUR	2 900	2 748 360,97	0,66
Matériaux industriels			1 551 999,23	0,37
PROGROUP 5,125%24-120429	EUR	1 519	1 551 999,23	0,37
Matériel équipements destinés aux TI			10 187 502,60	2,44
NEXANS 4,25%24-110330	EUR	27	2 719 444,43	0,65
PRYIM 5 1/4 PERP	EUR	5 010	5 258 541,99	1,26
RXLFP 4 09/15/30	EUR	2 211	2 209 516,18	0,53
Médias			8 174 750,95	1,96
ASMDEE 5 3/4 12/15/29	EUR	3 730	2 087 288,65	0,50
BANIJAY ENTERT 7%23-010529	EUR	2 630	2 778 887,22	0,67
CANALP 4 5/8 12/03/30	EUR	33	3 308 565,08	0,79
E.KABEL HESSEN 14,5%00-10	EUR	100	10,00	0,00
Métaux industriels et extraction			3 487 856,01	0,84
OI 5 1/4 06/01/29	EUR	3 466	3 487 856,01	0,84
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			16 438 272,75	3,93
OGN 2 7/8 04/30/28	EUR	2 630	2 578 790,98	0,62
SAZGR 5 5/8 02/21/30	EUR	3 845	3 881 075,71	0,93
TEVA PHARMAC 7,375%23-150929	EUR	5 846	6 407 991,41	1,53
TEVA PHARMA IND 4,375%21-0530	EUR	3 500	3 570 414,65	0,85
Prestataires de soins de santé			4 395 780,84	1,05
CLARFP 7 7/8 06/27/30	EUR	40	4 395 780,84	1,05
Services appui à industrie			17 975 079,04	4,30
AMBRFN 6 5/8 07/15/29	EUR	2 600	2 716 454,36	0,65
CEETRU 4.95 11/14/30	EUR	38	3 735 402,58	0,89
IQVIA 2,25%21-150329	EUR	3 219	3 059 570,98	0,73
IQVIA 2,875%20-150628	EUR	2 241	2 207 127,60	0,53

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ROSINI 6 3/4 12/31/29	EUR	3 539	3 709 332,07	0,89
SPIEFP 3 3/4 05/28/30	EUR	25	2 547 191,45	0,61
Services aux consommateurs			9 017 952,47	2,16
BELRON 4 5/8 10/15/29	EUR	3 421	3 508 970,54	0,84
QPARKH 4 1/4 09/01/30	EUR	2 000	1 962 459,44	0,47
QPARKH 5 1/8 02/15/30	EUR	1 713	1 733 612,85	0,42
Q-PARK HLDG I 5,125%24-010329	EUR	1 791	1 812 909,64	0,43
Services bancaires invest et de courtage			28 885 854,33	6,91
ACCINV 5 3/8 05/15/30	EUR	3 960	3 962 870,45	0,95
AVIS BUDGET 7% 280229	EUR	1 519	1 508 824,39	0,36
CCK 3 3/4 09/30/31	EUR	7 100	6 915 388,14	1,65
DOBIM 5 3/8 11/15/31	EUR	2 600	2 634 249,23	0,63
EIRCOM 5 04/30/31	EUR	4 000	4 075 324,44	0,98
MATTER 3 7/8 10/15/30	EUR	4 723	4 596 977,89	1,10
PHARGR 4 7/8 07/10/29	EUR	31	3 294 702,94	0,79
SPMIM 4 7/8 05/30/30	EUR	1 770	1 897 516,85	0,45
Societés de placement immobilier			17 580 179,22	4,21
ALTAFP 5 1/2 10/02/31	EUR	37	3 901 630,24	0,93
ARNDTN 5 1/4 PERP	EUR	1 742	1 631 941,63	0,39
ARNDTN 5 PERP	EUR	5 348	5 215 831,87	1,25
MERYFP 4 09/10/31	EUR	22	2 212 465,55	0,53
URWFP 4 7/8 PERP	EUR	45	4 618 309,93	1,11
Soins personnels pharmacies et épiceries			5 292 765,80	1,27
ONTEX 5 1/4 04/15/30	EUR	2 725	2 538 411,42	0,61
WEPA HYGIENE 5,625%24-150131	EUR	2 700	2 754 354,38	0,66
Transport industriel			10 774 795,71	2,58
ATLIM 3.7 09/29/31	EUR	3 908	3 836 184,33	0,92
CMACG 5 01/15/31	EUR	3 800	3 712 540,87	0,89
GETFP 4 1/8 04/15/30	EUR	3 161	3 226 070,51	0,77
Voyages et Loisirs			19 537 906,88	4,67
ACCOR TV23-PERP.	EUR	16	1 811 555,73	0,43
ACFP 4 7/8 PERP	EUR	23	2 344 414,89	0,56
ELIOR 5 5/8 03/15/30	EUR	2 992	3 034 864,14	0,72
FLTR 4 06/04/31	EUR	3 000	2 960 596,68	0,71
LHAGR 5 1/4 01/15/55	EUR	31	3 076 704,55	0,74
LTMCIM 4 7/8 01/31/31	EUR	1 933	1 992 880,31	0,48
PLAYTECH PLC 5,875%280628	EUR	2 491	2 522 444,14	0,60
TUIGR 5 7/8 03/15/29	EUR	1 791	1 794 446,44	0,43
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**10 230 422,65**	**2,45**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**10 230 422,65**	**2,45**
UNION PLUS	EUR	49,019	10 230 422,65	2,45

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Total			**415 123 104,34**	**99,31**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	415 123 104,34
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 329 174,75
Autres passifs (-)	-432 500,32
Total = actif net	**418 019 778,77**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION

Identifiant d'entité juridique: 9695003SKZR0H4XJS971

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**

☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 75.0% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6,17/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,02/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 0,78%, et celui de l'univers de référence était de 0,63%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6,17/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,02/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 6,08/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,49/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Outre la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, au coeur de la proposition d'investissement du produit financier, celui-ci se donne sur une poche d'investissement minimale pour objectif d'investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social.

Le produit financier cherche ainsi à encourager les sociétés et/ou émetteurs les mieux disants en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, tout en valorisant et encourageant ceux et celles qui démontrent aussi d'une contribution avérée à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux, notamment de par leurs activités.

La section sur la proportion d'investissement durable du produit sur la période, par rapport à son minimum d'engagement démontre l'effort mis en œuvre pour orienter le financement vers des sociétés qui ont de bonnes pratiques de durabilité.

Les seuils quantitatifs minimums que la société de gestion s'est fixé pour l'investissement durable sont consultables dans la Politique d'Investissement Responsable disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Crédit Mutuel Asset Management a établi un cadre d'identification des principales incidences négatives pour permettre l'évaluation des préjudices importants pouvant venir affaiblir la proposition d'investissement durable. Il permet d'évaluer la capacité des sociétés sélectionnées à gérer le potentiel impact négatif de leurs activités sur les facteurs de durabilité E et S (Do No Significant Harm).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs PAI pris en compte permettent de mesurer l'impact négatif potentiel des investissements sur la durabilité. En attente de seuils spécifiés par les régulateurs, comme indiqué par les autorités européennes de surveillance (AES) dans leur déclaration de clarification du 2 juin 2022, Crédit Mutuel Asset Management s'appuie donc sur ses travaux d'analyse interne et sa base propriétaire ESG afin d'analyser l'impact négatif d'une entreprise sur l'environnemental et le social et sociétal. Notre modèle permet ainsi de codifier (attribution de points) chaque société analysée en fonction des réponses obtenues sur les critères sélectionnés.

Tous les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS sont pris en considération.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière

De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains

De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du

score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.
Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité par le produit financier se fait de trois façons :
1Par l'application de politiques d'exclusion sectorielles. Elles s'appliquent à toutes les stratégies gérées activement, y compris ce produit financier, et concernent les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. Elles permettent de se prémunir d'une exposition à de forts risques de durabilité inhérents à ces secteurs.
2 Par la notation ESG interne, qui permet de mesurer la performance ESG générale d'une société ou d'un émetteur. Elle est constituée à partir d'un éventail d'indicateurs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance découlant d'une analyse des données brutes PAI.
3 Et par l'investissement durable, qui nécessite qu'au moins 4 des 9 critères DNSH relatifs aux PAI soient validés afin de considérer un investissement comme durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/03/2025 AU 31/03/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNION + - Part IC	Others	2,45 %	Others
Telefonica Emisiones Sau 4.38 % 31/12/2049	Communication Services	2,10 %	Espagne
Fibercop Spa 4.75 % 30/06/2030	Communication Services	2,03 %	Italie
Electricidade De Portugal Sa 4.63 % 16/09/2054	Utilities	1,86 %	Portugal
Forvia Se 5.63 % 15/06/2030	Consumer Discretionary	1,73 %	France
Verisure Holding Ab 5.500 % 15/05/2030	Consumer Discretionary	1,68 %	Suède
Crown European Holdings Sa 3.75 % 30/09/2031	Materials	1,65 %	France
Teva Pharm Fnc Nl Ii 7.38 % 15/09/2029	Health Care	1,53 %	Pays-Bas
Schaeffler Ag 4.500 % 28/03/2030	Consumer Discretionary	1,44 %	Allemagne
Telecom Italia 7.88 % 31/07/2028	Communication Services	1,44 %	Italie
Grand City Prop Finance 4.75 % 31/12/2049	Real Estate	1,34 %	Luxembourg
Veolia Environnement 5.99 % 31/12/2049	Utilities	1,28 %	France

Prysmian Spa 5.25 % 31/12/2049	Industrials	1,26 %	Italie
Aroundtown Finance Sarl 5.00 % 31/12/2049	Real Estate	1,25 %	Luxembourg
Celanese Us Holdings Llc 5.00 % 15/04/2031	Materials	1,25 %	Etats-Unis

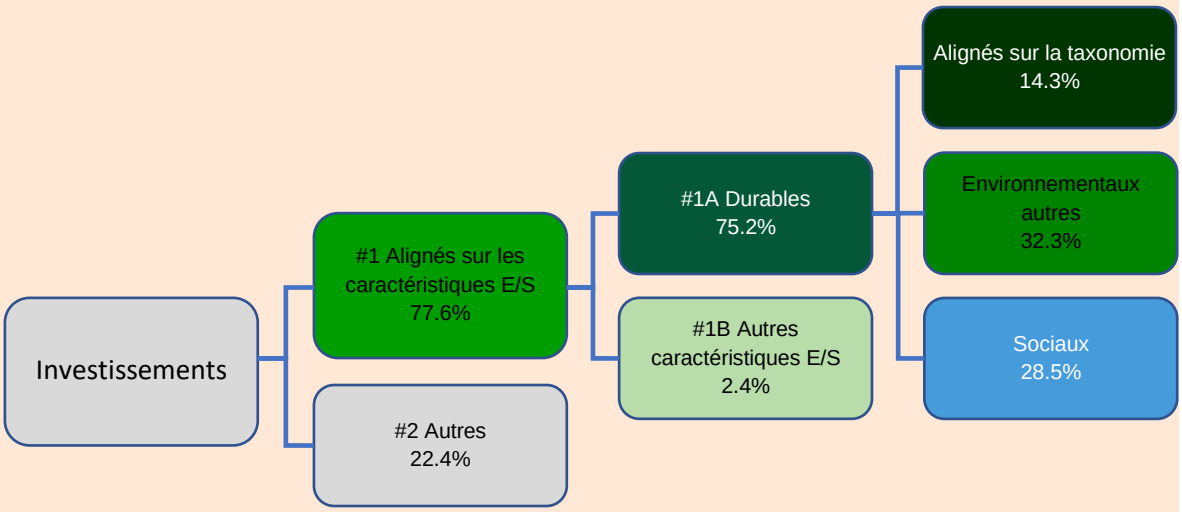
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

A date, le produit financier a une proportion d'investissements liés à la durabilité de 75,19%.
.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Tableau allocation



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur économiques	Somme de % Actif
Services de télécommunication	**14,66 %**
Consommation discrétionnaire	**22,74 %**
Consommation non cyclique	**3,77 %**
Energie	**0,45 %**
Finance	**10,09 %**
Santé	**8,00 %**
Industrie	**9,71 %**

Technologies de l'information	**3,66 %**
Matériaux	**3,75 %**
Autres	**6,80 %**
Immobilier	**6,38 %**
Services aux collectivités	**9,97 %**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignes sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.
L'alignement calculé est de 14,34%

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

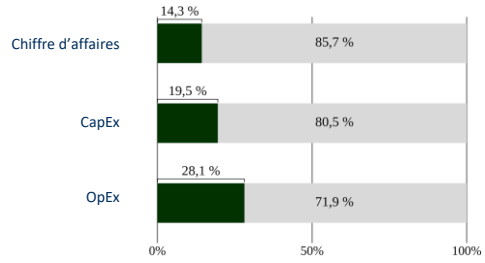
☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

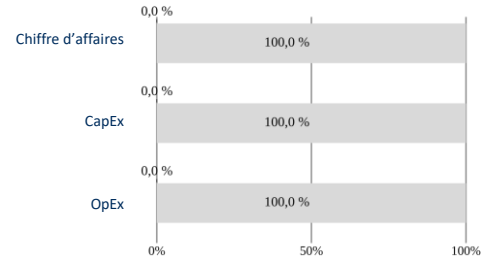
Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie
Dont obligations souveraines *



Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
Alignés sur la taxonomie : nucléaire
Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie
Hors obligations souveraines *



Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
Alignés sur la taxonomie : nucléaire
Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
Non alignés sur la taxonomie

Ce graphique représente 0.0% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : 5,76 %

% alignement activités transitoires : 1,43 %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 14,34% comparé à 13,28% sur la période précédente



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnement non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE du produit financier était de 32,33%.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 28,51%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.

Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :

- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

Performances annuelles :

Nom de l'instrument	Code Isin	Date	Performance de la part
CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION - Part RC	446473	31/03/2026	3,28 %
CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION - Part IC	1296638	31/03/2026	3,34 %
CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION - Part RD	1331182	31/03/2026	3,29 %
CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION - Part S	1331183	31/03/2026	3,35 %
CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION - Part IC USD H	1444843	31/03/2026	0,00 %
CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION - Part RC USD H	1444888	31/03/2026	0,00 %
Performance de l'indice			3.42%

{PAS_D

CM AM HIGH YIELD SHORT DURATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 mars 2026)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2026

CM AM HIGH YIELD SHORT DURATION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM HIGH YIELD SHORT DURATION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élev :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

